

Demande d'accès – Renseignements relatifs aux ressources humaines

1. Pour chacune des 5 dernières années, le nombre d'absences maladie de plus d'une semaine, et ce, si possible décliné en fonction des corps d'emploi

Nombre d'absences de plus de 5 jours ¹	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Fonctionnaires	29	15	19	18	18
Professionnels	26	18	10	36	34
Cadres	4	2	0	1	2

¹ Les données ne sont pas comptabilisées par corps d'emploi, car il s'agit d'un suivi manuel. Elles sont plutôt regroupées par catégorie.

2. Pour chacune des 5 dernières années, le nombre total de départs ainsi que le nombre de départs volontaires, et ce, décliné en fonction des motifs (retraite, mutation ou démission), si possible également décliné en fonction des corps d'emploi

Nombre de départs ²	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Retraite (volontaire)	39	30	27	32	23
Mutation (volontaire)	20	20	38	36	42
Démission (volontaire)	7	5	28	39	18
Sous-total pour les départs volontaires	66	55	93	107	83
Décès	1	0	1	1	1
Congédiement	2	0	1	3	0
Fin d'emploi occasionnel	1	3	4	4	1
Total de départs	70	58	99	115	85

² Les données sont traitées dans le cadre de la production du taux de départ volontaire présenté dans le rapport annuel de gestion et elles ne sont pas produites par corps d'emploi.

3. La cible d'heures rémunérées pour la dernière année financière, ainsi que pour l'année financière en cours, telle que fixée par le Conseil du Trésor (le cas échéant)

2023-2024	638,7
2024-2025	632,7